

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25011985

le,

Déposé / Ingelegd

09 JAN. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise :

Nom

(en entier) : **SEFI-INTRAFOR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité Etrangère**

Adresse complète du siège : **Rue Gustave Eiffel 9-11 - 91350 Grigny (France)**

Succursale : Chaussée de La Hulpe 187 - 1170 Bruxelles

**MONITEUR BELGE
DIRECTION**

17 JAN. 2025

**BELGISCH STAATSBLAD
BESTUUR**

Objet de l'acte : Ouverture d'une succursale Belge, désignation d'un représentant légal

Extrait du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 23 septembre 2024.

Les membres du Conseil d'administration de la société de droit français SEFI-INTRAFOR, Société par actions simplifiée au capital de 3 500 000 euros, dont le siège social est situé 9-11 Rue Gustave Eiffel 91350 GRIGNY (France), inscrite au Registre de Commerce d'Evry sous le numéro 398 903 203, se sont réunis au siège social ce 23 septembre 2024 et décident d'ouvrir une succursale Belge à dater du 1^{er} janvier 2024 dont :

- * La dénomination sera FAYAT FONDATIONS.
- * Le siège sera situé Chaussée de La Hulpe 187 à 1170 Bruxelles.
- * L'activité sera conforme à l'objet de la Société, à savoir :
 - L'étude et l'exécution de tous travaux de sondages, étanchements, forages, injections, de tout ce qui se rattache aux fondations et à la mécanique des sols et plus généralement de tous travaux de génie civil, publics ou particuliers,
 - Ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

A l'unanimité, le conseil décide de nommer, sans limitation de durée, en qualité de représentant légal de la succursale située en Belgique, Mr Alexandre FERRIE, né le 28 janvier 1972 à Paris (France), ayant élu domicile au siège de la succursale.

Le représentant ne percevra aucune rémunération pour son rôle de représentant légal de la succursale.

Les pouvoirs conférés à Monsieur Alexandre Ferrié consisteront à représenter la succursale belge de la société auprès des tiers dans ses obligations administratives, à représenter la succursale auprès des cours et tribunaux belges, à conclure des contrats avec les tiers relatifs au fonctionnement journalier de l'établissement stable, et, à effectuer toute démarche nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement stable.

De manière générale, Monsieur Alexandre FERRIE disposera de tous les pouvoirs pour agir au nom et pour le compte de ladite succursale et passer seul tous les actes entrant dans le cadre de ses activités. Celui-ci aura, par ailleurs, la faculté de déléguer ses pouvoirs à toute autre personne de son choix.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, désigne comme mandataire spécial Madame Elisabeth CULOT et/ou Monsieur François HOLS, représentant du Cabinet LBBH srl, dont le siège social est situé au 187, Chaussée de La Hulpe à 1170 Bruxelles, individuellement et avec pouvoir de substitution, afin de signer et soumettre tous les documents et formulaires et de faire toutes les déclarations nécessaires en vue de procéder à l'inscription de la succursale auprès des différentes autorités administratives Belges, et d'accomplir par la suite les formalités et déclarations en matière comptable et fiscale (en ce compris en matière de TVA) en Belgique.

Elisabeth CULOT pour LBBH srl
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).